



www.paysdelunel.fr

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le

ID : 034-243400520-20231229-2112023-DE

**Tableau récapitulatif des taux de vacances dans les ZAE
Inventaire initial des ZAE 2023**

Nom	Code Insee	Taux de vacance
CABANETTES	34272	20
CAMP MIAULAIRE	34146	15
CAPITELLES	34340	5
COMBES	34340	0
ESPACE COMMERCIAL DU LEVANT	34145	0
ESPACE LUNEL LITTORAL	34145	3
GRANDE DRAILLE	34280	6
LA BARTHELASSE	34146	0
LA LIQUINE	34145	10
LE ROUCAGNIER	34146	4
LES 3 PONTS	34146	11
LES FOURNELS 1	34145	5
LES FOURNELS 2	34146	7
LES PORTES DE LA MER	34145	0
LES QUATRE SAISONS	34145	0
LES TERMES	34288	0
LUNELAND	34145	2
PETITE CAMARGUE	34145	0
PIOCH LYON	34033	0
TRIADOU	34151	15

Pour rappel, **ne peuvent être considérées comme vacantes les unités foncières qui ne sont plus affectées à une activité assujettie à la cotisation foncière des entreprises au cours des 2 dernières années d'imposition.** De ce fait, si l'unité foncière ne comporte aucun occupant mais présente au moins un local vacant, l'unité foncière est à considérer comme vacante. Dans tous les autres cas, l'unité foncière n'est pas vacante au sens de l'article 220 de la loi Climat & Résilience.

Communauté de Communes du Pays de Lunel

152, chemin des merles - CS 90229 – 34 403 LUNEL Cedex